

# TRAN VAN THIET

matricule ZAK 6



mon père .....

Il s'appelait Tran Van Thiet, fils de Tran Van Niem et Doan Thi Beo. Thiet maîtrisait parfaitement le français pour avoir suivi des études secondaires jusqu'à son baccalauréat, dont il a obtenu la première partie. Ses aïeux étaient depuis plusieurs générations des mandarins. Son père était le chef du village An Truyen, près de Hué. Probablement attiré par les annonces de recrutement proposées par la France qui recherchait des interprètes pour accompagner les travailleurs indochinois, Thiet s'est porté volontaire. Il tombe ainsi, sans le savoir dans le piège des ONS mis en place par la MOI. Il n'en parlera jamais de son vivant.

Je suis son fils et je n'ai découvert la vérité sur mon père qu'après sa mort. Après qu'il m'ait demandé d'accomplir une mission auprès de sa sœur survivante au Viet Nam, que je ne connaissais pas, pas plus que le Viet Nam d'ailleurs.

Notre famille Tran est originaire de la province de Binh Dinh. Pourquoi sont-ils venus près d'Hué ? Peut-être le découvrirons nous un jour, mais on peut supposer que c'était probablement pour servir un des empereurs Nguyen.



Ils étaient une famille aisée et respectée. Aujourd'hui ils n'ont plus rien. Ni terre, ni animaux, ni propriétés. Tout a été confisqué. Il leur reste le temple et quelques bâtiments en mauvais état dans lesquels vivent ma tante et mon

oncle, dixième et onzième enfants de la famille. Ma tante 10 vit dans le temple familial.

J'avais toujours cru que mon père était venu en France pour terminer ses études. Que la deuxième guerre mondiale étant survenue, il avait été enrôlé dans l'armée, puis avait pris le maquis pour participer avec la résistance à la libération de la France. Il avait ensuite été recruté par la SNCF, où il fit toute sa (modeste) carrière de 1947 jusqu'à sa retraite en 1978.

Dans les années 90, une de nos parentes du Viet Nam est arrivée en France. Elle savait qu'elle avait un oncle qui résidait en France et elle a réussi à retrouver et contacter mon père. Mon père me l'a présentée, et par elle j'ai commencé à glaner des informations sur le Viet Nam et sur notre famille vietnamienne. Grâce à Phi Yen j'ai eu quelques renseignements sur la vie au Viet Nam, et sur notre famille. Jamais mon père n'avait évoqué sa famille. Il nous avait raconté des histoires de mandarin, dans lesquelles le mandarin était souvent le sage, obéissant, respectueux jusqu'à la mort, de l'empereur. Jamais je n'aurais osé lui poser des questions, et pourtant bien des fois j'aurais aimé.

Les dernières années de la vie de papa furent difficiles. Il n'entendait plus. Il ne voyait plus. Il avait cessé de correspondre avec son neveu Cuong (fils de son frère aîné), et avec sa sœur, tante 10, car il ne pouvait plus lire. A plusieurs reprises, papa m'avait indiqué que sa sœur était une enfant adoptée. Pourquoi, je ne le saurai probablement jamais. Ce n'est que quelques heures avant sa mort qu'il m'a dit que c'était sa vraie sœur. Et que je devais me rendre au Vietnam, auprès d'elle, pour lui remettre de l'argent, afin d'améliorer ses conditions de vie.

Nous sommes partis, mon épouse et moi, au Viet Nam, en Mars 2012. A la rencontre de cette maison ancestrale et de sa gardienne, Tante 10, pour accomplir la mission que m'avait confié papa. Tante 10 était prévenue de notre arrivée par Phi Yen. Nous sommes arrivés au village en fin d'après-midi. On sent bien que cette demeure a été autrefois bien mieux mise en valeur



Le bâtiment principal est le temple de la famille Tran qui sert également d'habitation à notre Tante 10. Le faitage est orné de sculptures. Des inscriptions en mandarin ornent le mur de l'entrée. Le toit est soutenu par des colonnes qui ennoblissent le bâtiment. Les constructions annexes, abritent la famille de l'oncle 11 et d'une partie de ses enfants et petits-enfants.



Lors de notre arrivée, nous sommes accueillis par Tante 10, sur le perron de sa maison. Quelle émotion. Les traits de ressemblance avec papa son flagrants. Même (petite) taille, même expression du visage. Soudain j'entends une voix masculine qui s'exprime en français. Incroyable, je crois entendre mon père. Surgit Oncle XI. C'est le portrait craché de papa. Même démarche, même voix, même visage. Il se souvient de quelques mots français et s'en sert pour nous saluer. L'émotion est trop forte. Je ne peux pas retenir mes larmes. C'est tellement extraordinaire de se retrouver pour la première fois, dans un pays

autre que le nôtre et si loin, avec des parents directs, qui ne vivent pas comme nous, ne parlent pas la même langue.

Nous sommes invités à entrer dans la maison principale. C'est un temple, aux boiseries très anciennes, aux meubles tout aussi anciens. On sent bien que la famille a été riche dans le passé



L'intérieur de ce temple, est resté dans son authenticité, dernier et seul témoin de l'aisance matérielle de la famille de l'époque.





Comme on sent aussi que cette aisance n'existe plus aujourd'hui.

Au-dessus du temple, cadeau d'un des empereurs Nguyen, une reconnaissance de la noblesse et de la bonté d'un de nos ancêtres mandarins. Car si la richesse matérielle n'est plus de mise dans la maison ancestrale, celles de l'âme et du cœur semblent demeurées intactes. Ces caractères chinois signifieraient que l'homme honoré par cette plaque devait être respecté pour sa générosité, sa charité, son honnêteté.



Je voudrais remplir mon appareil photo de souvenirs. Mais je n'ose pas. Nous ne sommes pas des touristes visitant un simple temple. Nous venons de renouer le contact, 70 ans après le départ de mon père de cette maison !

J'avais mille questions à poser à ma famille. Je n'en ai posé aucune. La crainte d'être indiscret. Je ressens qu'il va falloir un peu de temps pour établir une vraie relation et ne pas être uniquement de simples neveux exotiques.



Nous sommes revenus le lendemain. Mon oncle et ma tante nous ont demandé de rester déjeuner. Nous avons accepté avec joie. Mon cousin germain et sa femme ont préparé en notre honneur les crêpes Vietnamiennes, spécialité de Hué dont j'avais entendu parler et que je n'avais jamais mangées. Quel délice. Jamais je n'en ai mangé d'aussi bonnes. Même dans les meilleurs restaurants de Hué et Saïgon par la suite, nous n'avons pas retrouvé d'aussi bonnes crêpes. Mes cousins et mon oncle 11 ont été surpris de me voir manger les piments vietnamiens qui accompagnent les crêpes aussi facilement. Et de me voir manier les baguettes avec dextérité. Sans avoir fait d'efforts particuliers, mon père nous avait bien transmis quelques éléments de la culture et des habitudes vietnamiennes. Nous mangions régulièrement à la maison avec les baguettes et tous les ingrédients de la cuisine vietnamienne nous étaient familiers. Les piments faisaient partie des délices que mon père mangeait régulièrement, dès qu'il en trouvait. Cela lui a d'ailleurs valu de se faire opérer de l'estomac à cause de cette surconsommation.

Par la suite notre cousin nous a proposé de nous rendre sur la tombe familiale. Elle est à l'extérieur du village. Elle y a été transférée il y a peu de temps.



Une grande partie de nos ancêtres vietnamiens sont enterrés ici. Plus d'une vingtaine de tombes sont dans ce caveau. Surprenant que papa n'ait pas demandé à être enterré ici ou que ses cendres y soient transportées. Il avait eu la tentation de venir finir sa vie auprès de sa sœur, mais les circonstances ne l'ont pas permis. Une plaque rappelle que les Tran sont venus de la province de Binh Dinh. Malheureusement, notre grand père, le dernier mandarin, n'est pas encore enterré ici. On n'a retrouvé ses ossements que récemment. Il a été exécuté par les Viêt-Cong. Je ne sais ni quand ni dans quelles conditions.



Au cours de notre visite à Hué, nous avons fait connaissance avec le dernier des petits enfants de Oncle 11, qui vit avec eux dans le village d'An Truyen. Et j'ai parlé au téléphone avec une de ses sœurs, Hai, étudiante à Saïgon. Hai parle très bien l'anglais, mais nous avons quelques difficultés à nous comprendre au téléphone, sans doute à cause de l'accent du Nord Viet Nam. Nous avons convenu de nous rencontrer lorsque nous serons à Saïgon.



Quelques jours après, nous avons pu passer une journée ensemble à se connaître et à visiter Saïgon.



Je ne pouvais pas, en quelques heures raconter toute une vie, d'autant plus que ma plus jeune petite nièce ne parle ni français, ni anglais, et que moi je ne parle pas le vietnamien. Mais j'ai compris le lien très fort qui existait entre mes petites nièces, leurs parents, leur Oncle, leur Tante. Hai m'a dit que pour elles j'étais leur Oncle. En français cela n'a aucune signification autre que je serais le frère de leur père. En Vietnamien cela signifie beaucoup. Nous avons échangé nos adresses email, et avons convenu de conserver un lien par internet.

Ma tante est très âgée, mais elle a conservé toutes ses facultés intellectuelles. Elle a une très bonne vue, et peut lire sans problème. Elle a de la difficulté à s'exprimer, mais ses neveux la comprennent très bien.

De retour à Paris, j'ai ressenti que ces retrouvailles avec ma famille du Vietnam ne pouvaient pas s'arrêter là. Comme nous avons sympathisé avec une guide-interprète pendant notre séjour à Hanoï, je me suis dit qu'en dehors des échanges en anglais que je pourrais avoir avec Hai, petite fille de l'oncle XI, je pourrais peut-être trouver un moyen de correspondre avec Tante 10. J'ai donc proposé à ma guide-interprète, Lien Le, de faire les traductions en Vietnamien des lettres que je souhaitais envoyer à ma tante. Puis de me traduire les réponses de Tante 10 que Hai me transmettrait. C'est ainsi que des échanges réguliers se sont mis en place entre Lien, notre interprète, Hai, et toute la famille de An Truyen, quelques semaines après notre retour du Viet Nam.

C'est grâce à ces échanges avec Tante 10, Lien et Hai, que je peux régulièrement penser à nos ancêtres et à papa.

Dans ma première lettre à Tante 10, j'ai raconté le décès de papa. J'explique également les difficultés rencontrées par papa qui l'ont conduit à nous

confier à l'institution de Bois-Salève. Un orphelinat de la SNCF, destiné à accueillir les enfants orphelins des cheminots, après la guerre, ainsi que les « cas sociaux ». Papa ayant divorcé, il ne pouvait nous garder avec lui. Nous étions trop jeunes. Nous sommes restés dans cet établissement de 1956 à 1960.

Dans sa réponse Tante X me décrit les conditions dans lesquelles mon père serait arrivé en France. Elle m'explique qu'il aurait été arrêté (à l'insu de ses parents), parqué dans un « camp de concentration » au Viet Nam, avant d'être expédié en France. Les termes utilisés par ma guide ne sont peut-être pas les bons pour traduire la pensée de ma tante, mais je découvre brutalement qu'il y a quelque chose de secret dans le passé de mon père et dans les conditions de son arrivée en France. Dont il n'a jamais parlé

Intrigué, je commence des recherches sur internet sur les conditions d'arrivée de la population Vietnamiennne avant la deuxième guerre mondiale. C'est ainsi que je découvre un épisode peu glorieux de l'histoire des colonies françaises : La MOI ou Main d'œuvre d'Origine Indochinoise. En septembre 1939, le gouvernement français demande au ministère des colonies de procéder au recrutement d'une main d'œuvre non spécialisée en Indochine. ONS (pour Ouvrier Non Spécialisé). De Septembre 1939 à Juin 1940, des Vietnamiens arrivent par vagues successives, en France, dans des conditions indignes de la république, au pays des droits de l'homme ! Chaque famille Vietnamiennne de plus de 3 enfants doit fournir un garçon à la MOI. Ce garçon doit être valide. On ne réquisitionne pas l'aîné, car il est celui qui va transmettre la tradition familiale dans la famille Vietnamiennne. Certains parents s'engagent à la place de leurs enfants. D'autres sont déjà mariés et père de famille, mais réquisitionnés malgré tout. Avant d'être expédiés par bateau en France, les « indochinois » sont parqués dans des camps (Serait-ce les « camps de concentration » dont parle ma tante) d'où ils ne peuvent sortir et où on leur apprend la discipline militaire. Puis on les envoie dans des bateaux de transport de marchandises, sommairement transformés en transport de troupes. C'est-à-dire qu'on installe des litières superposées dans les cales sans hublot, et qu'on entasse les hommes, avec le bétail pour les nourrir, pour un mois et demi de navigation à destination de Marseille. Le pays qui a aboli l'esclavage se comporte en négrier de la pire espèce.

Ancien adjoint au commandant de la 73<sup>ème</sup> compagnie MOI, Pierre Angeli a réalisé une étude en 1946 sur les travailleurs indochinois. En voici un extrait : (Site de Joël Pham)

*La description la plus noire du voyage d'arrivée nous est donnée par le rapport de la 18ème Compagnie :*

*« Durant la traversée, les travailleurs étaient sous les ordres d'un Inspecteur de la Garde Indigène parlant annamite. Parqués sur le pont et dans les entreponts, les surveillants et les travailleurs étaient menés comme autrefois les esclaves sur les « négriers », recevant presque tous les jours des coups de cravache, de poings et de pieds ... Une épidémie d'oreillons se déclara à bord ; quelques hommes du convoi ayant été atteints furent isolés dans une petite salle percée de deux hublots. Il faisait chaud, l'air manquait. Un travailleur ayant sorti sa tête par un de ces hublots pour prendre l'air fut décapité par un câble au départ de DJIBOUTI ».*

Mon père aurait-il fait partie de ces ONS, réquisitionnés de force ? Qui ont été transformés en esclaves dans les poudrières de l'état, ou au service d'entreprises nationales, sans salaire, sans autre logement que des baraquements ? N'était-il donc pas venu en France pour finir ses études comme il nous l'avait toujours dit ?

Intrigué, je poursuis mes recherches sur internet. J'arrive sur le site de Joël Pham, <http://www.travailleurs-indochinois.org/> dans lequel je découvre l'existence du mémorial Linh Tho, expression signifiant soldat-ouvrier en vietnamien. Joël Pham, fils d'ONS, a décidé de rendre hommage à ces soldats ouvriers, réquisitionnés. Ils furent au total près de 20 000. 15 bateaux furent nécessaires pour les acheminer en France.

Le site de Joël Pham me fait découvrir ce pan de l'histoire dont j'ignore tout. Je passe des heures à le consulter. J'achète le livre de Pierre Daum pour compléter ma documentation.

J'apprends qu'à Bergerac il y a eu 2 000 indochinois parqués au camp Bao Dai, appartenant à la 2<sup>ème</sup> légion MOI, en partie affectés à la poudrière nationale. Mon frère aîné est natif de Bergerac. On n'avait jamais su pourquoi il était né à Bergerac, et nous à Marseille et voilà que je découvre une raison valable. Mon père aurait pu rencontrer ma mère lorsqu'il était ONS, à Bergerac.

J'appelle et informe mon frère. Nous consultons son extrait de naissance. Il est bien reconnu par mon père, mais la mention de l'officier d'état civil m'intrigue. Il indique que l'enfant est reconnu par son père Thiet Tran. Ecrit avec les accents vietnamiens, mais à la française avec le prénom devant et le nom derrière. Et il n'y a pas ..... Jacques. Mon père ne s'appelle donc pas encore Jacques Tran-Thiet le 15 Mars 1947, date de naissance de mon frère !

Sur le site de Joël Pham, il y a un mail de contact. Je me décide à le contacter et lui envoie ce mail :

-----E-mail d'origine-----

A: zaoky <zaoky@aol.com>

Envoyé le : Lu, 16 Jul 2012 12:42

Sujet : contact\_en\_provenance\_du\_site

Bonjour,

*Pour la première fois de ma vie, en 2012, je me suis rendu au Viet Nam, où j'ai retrouvé la famille de feu mon père, décédé en 2008. Une sœur et un frère de mon père sont toujours en vie, dans un petit village à proximité d'Hué. J'arrive à entretenir des relations épistolaires, par l'intermédiaire d'une interprète rencontrée lors de mon périple, à Hanoi.*

*Mon père n'avait jamais parlé des conditions dans lesquelles il était arrivé en France. Il ne m'avait d'ailleurs jamais parlé du Viet Nam.*

*D'après les informations que j'ai commencé à collecter, mon père pourrait être un MOI, réquisitionné ou volontaire. Il parlait un français parfait, sans aucun accent vietnamien.*

*Mon frère aîné, est né à Bergerac en 1947, lieu de présence d'un camp MOI.*

*Ma tante m'a confirmé que mon père, avait été temporairement dans un camp au Viet Nam, avant son départ pour la France. Mais elle est âgée, s'exprime difficilement, et était très jeune à cette époque (9 ans)*

*Mon grand-père paternel, était apparemment un mandarin, chef du village An Truỵn, où vivent toujours ma tante et mon oncle, dans la maison ancestrale. Ma tante vivant seule dans la maison devenue le temple.*

*Notre nom de famille est TRẦN. Ma tante s'appelle TRẦN THỊ KIM HOA. Par une bizarrerie de l'époque, mon père dont le prénom était THIET, est devenu TRAN THIET, et son prénom Jacques, car il avait un prénom chrétien.*

*Il a fait toute sa carrière à la SNCF. Il avait la nationalité française*

*Je souhaiterais faire des recherches pour connaître l'histoire de mon père, et les conditions dans lesquelles il est arrivé en France. Ma tante et mon oncle sont très âgés, mais pourraient peut-être m'aider à recouper certaines informations.*

*Pensez-vous que cela soit possible de m'aider ? »*

A peine quelques heures après, je reçois cette réponse :

*« Ravi de votre message. Votre papa est né le 15/01/1917 ?*

*Je m'absente jusqu'en milieu d'après-midi, si c'est bien le cas nous aurons une piste.*

*A t'il été naturalisé ?*

*@+ Joël »*

Hélas non, mon papa n'est pas né le 15 Janvier 1917. Il avait la nationalité française, puisqu'il travaillait à la SNCF. Comment l'avait-il eue ? Mystère. Son anniversaire a toujours été le 9 décembre, et son année de naissance officielle 1922. C'est ce qui figure dans son dossier SNCF ainsi que sur tous ses papiers d'identité. J'avais déjà appris que les dates de naissance, à l'époque au Vietnam pouvaient être fantaisistes. Déjà, plusieurs sources m'ont indiqué qu'une génération de vietnamiens, enfants de parents lettrés, avait été rajeunie pour leur permettre d'intégrer l'école française. Nous avons également eu vent du rajeunissement opéré par mon père pour lui permettre de ne pas être atteint par la limite d'âge, afin d'intégrer la SNCF. Papa a dû profiter du flou de l'administration française au Viet Nam, et peut être reçu un coup de pouce des résistants français, car il a participé, avec les FFI à l'effort de libération de la France, comme en atteste le certificat d'appartenance en date du 1 juin 1946 délivré par le général commandant la 3<sup>ème</sup> région militaire de LYON.

| DETAILS DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES<br>(Incorporation services divers mutations campagnes blessures citations décorations)  |      |
|--|------|
| Classe service armée par le conseil de Révision de la classe   | 1956 |
| A servir dans les Forces Françaises de l'Intérieur au titre du Bataillon<br>Picard-Dordogne du 6-5-1944 au 25-8-1944 dans les conditions fixées<br>par le décret du 20-5-1944. Certificat d'appartenance N° 2149 B R F F<br>C.I./F.I./N. en date du 1-6-1948 délivré par le Général Commandant<br>la 3 <sup>ème</sup> Région Militaire à Lyon. |      |
| A continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au<br>20-11-1944, date à laquelle il est rentré dans ses foyers<br>Services FFI vérifiés en application de la C.M.N. 49391/P.M./A.R. du 20-5-1950<br>LIBÉRÉ DÉFINITIVEMENT<br>de toutes obligations militaires   |      |



**DETAILS DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES** (suite)  
(Incorporation services divers mutations campagnes blessures citations décorations)

CAMPAGNES

du 06-04-44 au 07-04-44 F.F.I. C.D.

du 06-04-44 au 08-04-44 avec Américains C.D.

Certifié conforme aux inscriptions figurant sur le registre matricule

15 JAN 1976  
 Bureau de Recrutement de LYON  
 par Délégué  
 Lieutenant J BRUN  
 Groupement 31

Comme beaucoup de ses compatriotes, mon père s'est engagé avec les français dans la libération du pays.

Ravi de la réponse de Joël, je lui apporte les précisions suivantes :

*« Merci pour votre réponse. Je n'ai pas la date exacte de la naissance de mon père. Il est né certainement aux alentours de 1916-1917. D'après la légende familiale en France, il semblerait qu'un des fonctionnaires français de l'époque ait fait une erreur de transcription, considérant que Jacques était le prénom de mon père et son nom Tran Thiet. Mon père a bien été naturalisé français. Mais autant que je sache, sa date de naissance aurait également été modifiée, soit par erreur, soit (comment ?) pour lui permettre de ne pas être atteint par la limite d'âge (30 ans) pour intégrer la SNCF, probablement vers 1947, date de la naissance de mon frère aîné à Bergerac. C'est une information qui m'a été transmise dans les années 80, par un membre de la famille et que mon père m'a confirmée avant de mourir, mais je n'ai pas pensé à lui demander sa date de naissance exacte, puisque jusque-là c'était le 9 décembre 1922. Mais c'était faux  
 Les recoupements que j'ai faits avec ma tante indiquent bien qu'il avait plus de 20 ans lors de son départ vers la France. Il semblerait également qu'il ait fait un retour temporaire au Viet Nam (lors d'un rapatriement ?) avant de s'installer définitivement en France »*

Quelques jours après, arrivent les précisions suivantes de la part de Joël :

« Continuons cet échange. Plusieurs remarques :

1 - L'erreur de l'état-civil est courante, normalement à la mode française vous seriez C. TRAN. Je constate de nombreux cas où le "nom vietnamien complet, c'est à dire Nom+Equivalent du prénom, a été considéré comme le patronyme. Remarquons qu'à l'occasion, l'état-civil à repris l'ensemble en mode vietnamienne, sinon votre papa aurait été Monsieur Thiet TRAN. Il y a mieux, quand le nom vietnamien est composé de trois parties. Ainsi ne compte t'on plus les NGUYEN VAN au lieu de NGUYEN tout court quand ce n'est pas orthographié N'GUYEN ce qui n'existe pas en vietnamien.

2 - Jacques peut-il être un prénom choisi après naturalisation ?

3 - Concernant les différences d'années de naissance, c'est très courant mais les raisons continuent de m'échapper, sans doute parce que multiples. Ainsi mon père recruté avec son année de naissance à peu près réelle (1912) s'est-il lui aussi retrouvé avec des papiers de résidence comme un natif de 1922. Le souci fût pour l'âge de la retraite où il a fallu faire rectifier.

4 - Comme je le laisse entendre dans mon précédent mail, j'ai une piste potentielle quoique ténue. Vous aurez remarqué que j'ai mis en ligne ce que j'appelle le mémorial Linh Tho où j'inscris des noms et des matricules. En réalité il ne s'agit que d'un échantillon puisque j'ai une liste que je complète au fur et à mesure de mes trouvailles, cette liste atteint environ 4000 couples nom/matricule et 3000 données partielles. Dans cette liste, relative rareté des noms vietnamiens oblige, pas mal d'homonymes. J'ai un TRAN THIET qui pourrait correspondre car matricule commençant par zak, ce qui marque un recruté dans la province de Thua Thien. Mais pas d'autre renseignement hormis une date de naissance au 15/01/1917, et d'ailleurs je n'avais pas noté la source (que je retrouverai sans doute à un moment par pur hasard en révisant mes documents).

5 - Pourriez-vous retrouver le n° de décret de naturalisation ? Nous pourrions ainsi accéder au dossier de demande de cette naturalisation, dossier dans lequel il est assez probable que des informations figurent sur son parcours.

6 - Le premier navire en provenance de la province de Thua Thien est le YALOU, départ de Tourane (anciennement Faïfo) le 17/12/1939 et arrivée à Marseille le 22/01/1940. Le deuxième navire part le 30/01/1940 et arrive le 8/03/1940 ; il s'agit de l'ADEN. Mon père est venu avec celui-ci depuis sa province de Quang Ngai.

J'espère que vous pourrez faire de nouveaux recoupements et que nous pourrions avancer sur cette recherche notamment sur le dossier de naturalisation. Comment cela s'est-il passé pour vous, personnellement, né en 1952, j'ai dû opter à mes 18 ans devant le Tribunal d'instance.

Je reste à vous lire, annamitiés, Joël »

L'aide de Joël est précieuse. Sa connaissance de cette période de l'histoire des indochinois en France lui permet de me donner des informations essentielles et de me guider dans ma recherche :

*« Je dispose d'un accès à une base de données sur les naturalisations par décret (il existe d'autres formes que le décret). Mon accès est pour l'instant limité à 1962, année la plus récente sans autorisation spéciale et je ne trouve pas de TRAN Thiet ; à moins d'une faute en saisie (c'est arrivé) cela signifie que votre papa n'aurait pas été naturalisé par décret tout au moins avant 1962. Donc il y aurait problème .....*

*Il y a une possibilité que j'ai déjà rencontrée ; Thiet aurait eu dès la Libération une carte de citoyen de l'Union Française et cette carte a pu lui permettre d'être considéré comme français tout au moins jusqu'à l'entrée en vigueur de la Convention franco-vietnamienne sur la nationalité en 1955. Il aurait ensuite demandé sa réintégration dans la nationalité française ; ça reste une hypothèse.*

*En attendant de peut-être pouvoir solutionner ce problème, je vous propose quelques autres pistes :*

*- vous pourriez faire une démarche auprès de la SNCF pour essayer d'avoir son dossier (je vais chercher où et comment si vous en êtes d'accord),*

*- vous souvenez-vous d'autres compatriotes que Thiet fréquentait. En général parcours commun*

*- à part Bergerac, avez-vous d'autres noms de lieu où il serait passé ?*

*- éventuellement auriez-vous une ou deux photographie(s) de l'époque et plus récente disons années soixante que je pourrai soumettre à notre groupe (quelques veuves et des enfants d'O.N.S.)*

*J'ai envoyé un mot à un ancien interprète venu sur le Yalou et dont la famille a fréquenté Hué pour savoir si le nom lui dit quelque chose.*

*Je la sens bien cette recherche :)) »*

Je recherche dans les documents en ma possession. Je trouve une vieille carte d'identité et quelques photos que j'envoie à Joël :

*« Cher Joël*

*Ci-joint un scan d'une carte d'identité de 1953. Etait-ce le modèle de CNI français de l'époque ? Je ne sais pas.*

*Suivent des photos que j'ai retrouvées, avec des notes au verso. Les notes sont dans le même ordre que les photos. J'ai l'impression que l'une d'elles est le frère aîné de mon père, dont je crois me souvenir qu'il était dans l'armée de l'air. Est-ce que ce type de photos peut être utile ? J'en ai quelques autres, et je ne sais pas qui sont les personnes qui figurent dessus*

*Cordialement »*

« Me voici de retour devant l'ordi et je vous remercie de ces envois.

Pour le modèle de CNI je vais essayer de voir ; avez-vous l'autre face ?

J'ai retrouvé un extrait des mémoires de l'interprète PHAM XUAN THANH qui dit :

"De plus, il faut dire qu'en ce qui concerne la nationalité, ma situation était complexe. Lors du renouvellement de ma carte de citoyen de l'Union Française au commissariat de Sartrouville on m'a délivré d'office une carte nationale d'identité française sans que je fasse une demande de naturalisation comme un certain nombre de mes compatriotes. J'ai donc été reconnu Français sans que je ne demande rien. A l'époque de la carte d'identité nationale informatisée j'ai d'ailleurs été obligé de reconstituer tout le dossier pour être véritablement Français"

Peut être une situation analogue ?

En tous cas cette carte m'interpelle pour autre chose. En effet, je vois apparaître les communes de Saint Chamas et de Peyrolles. Ces deux villes ont été des lieux importants pour les O.N.S. Des cantonnements y ont été occupés par plusieurs compagnies.

Je vais regarder plus en détail les photos du Viêtnam et vous dirait si je note quelque chose de particulier (je ne le lis pas non plus le vietnamien, mais quelquefois j'arrive à repérer des indices). D'ores et déjà, il me semble que le peu que je vois de l'uniforme correspond à l'armée sud-vietnamienne.

@+

Joël »

Les remarques de Joël semblent confirmer que papa a obtenu la nationalité française, lui ayant par la suite permis d'intégrer la SNCF grâce à son engagement dans les FFI.

Joël poursuit ses efforts pour m'aider. Les circonstances de sa mémorisation du nom Tran Thiet lui reviennent. En même temps, il me fait toutes les recommandations pour entamer des démarches de vérification auprès des services des archives :

« Je sens que l'on avance.

De mon côté, le hasard que j'évoquais il y a peu s'est manifesté en partie. J'ai retrouvé d'où je tiens ce TRAN THIET né le 15/01/1917. C'est une correspondante qui m'avait envoyé une liste de douze travailleurs de la province de Thua Thien glanée aux archives

départementales de la Gironde. Le contexte de cette trouvaille n'était pas indiqué, je lui ai demandé si elle s'en souvient ; piste en attente donc. Ce qui m'ennuie cependant c'est que ces archives sont actuellement en travaux et déplacement et donc en partie inaccessibles.

Quoi qu'il en soit, et compte tenu de la forte éventualité que 1917 puisse être plus ou moins l'année de naissance réelle de Thiet, je vous propose une démarche pour obtenir le dossier M.O.I. de celui-ci, dans la mesure où ils l'aient conservé. Ils peuvent le retrouver s'il est dans leurs rayons mais il arrive que certains dossiers aient été égarés donc soyons optimistes mais sans démesure :))

Contactez le :

Centre des Archives .....

La personne qui s'en occupe plus spécialement est Madame L G (sauf congés). Le mieux est d'appeler de façon à ce qu'elle vous indique de façon précise la procédure et les justificatifs nécessaires. Pour avoir la photocopie il y aura un petit forfait à régler (pas cher). A priori, comme Thiet est décédé en 2008 il faudra avoir recours à une procédure de dérogation qui compte tenu du lien familial ne posera pas de problème, enfin si c'est bien le bon TRAN THIET.

Ces services n'aiment pas devoir faire le boulot de recherche à la place de l'utilisateur et souhaitent des données précises, en particulier la filiation et le matricule. Lui donner le matricule **zak 6**, on verra ce que ça donne avec. Dans un premier temps vous pouvez signaler en "annexe" que la date de naissance des papiers français est sans doute fautive mais que vous ignorez la date réelle.

Pour moi, le numéro d'ordre du matricule (le 6) renforce la probabilité que ce soit le bon. En effet, il est démontré très largement que les premiers recrutés (et donc immatriculés) sont en général les volontaires instruits et parlant très bien le français.

Avez-vous commandé le livre de NGUYEN VAN THANH ? Je vous y invite car cet interprète a sans doute un parcours qui illustre celui de votre papa. Il sera d'ailleurs avec nous le 6 septembre prochain à Sorgues :

[http://www.travailleurs-indochinois.org/Images%20converties/sorgues\\_revue%20municipale.jpg](http://www.travailleurs-indochinois.org/Images%20converties/sorgues_revue%20municipale.jpg)



Je vous dis cela par rapport à l'origine sociale, aux idées politiques, à la fonction à la M.O.I., et à l'installation définitive en France, au voyage au pays en 1974.....

Je reste néanmoins et naturellement à votre écoute pour toute info réciproque en l'attente des résultats des pistes lancées (dossier SNCF, copie intégrale de l'acte de mariage, dossier M.O.I., archives 33, traductions, ...)

Annamitiés,

Joël »

Je suis à la lettre les recommandations de Joël. J'avais déjà commandé le livre de Nguyen Van Thanh. Je l'ai lu d'une traite. J'ai adoré sa description du Vietnam avant son incorporation. J'ai effectivement trouvé beaucoup de similitudes avec papa.

Les copies de l'acte de mariage ne nous apprennent rien. Les témoins étaient français et parents du côté de ma mère. Le dossier SNCF de papa confirme bien son niveau d'instruction en français : première partie de bac. Avant d'être engagé à la SNCF, il aurait occupé des fonctions d'aide comptable. On ne sait pas où.

Quelques jours après, je reçois une autre information de Joël :

*« Ce nom, de votre papa, me disait quelque chose (en plus de ma liste de travailleurs potentiels)*

*J'ai retrouvé :*

*Il y a déjà cinq ou six ans je pense, j'avais noté des personnes sur l'annuaire en vue de sonder leur origine. Ayant vécu à Roanne où il y avait une petite communauté ONS, j'ai cherché là-bas ; et je retrouve mon bout de papier avec un TRAN THIET Jacques - 35, rue des Minimes - 42300 Roanne - tél. 04.77.72.86.61*

*J'ai essayé trois ou quatre fois d'appeler sans jamais avoir quelqu'un. La dernière fois, je me souviens pas quand (mais à mon avis autour de deux ans), il n'y avait plus personne.*

*Homonyme ?*

*Bonne journée »*

Incroyable ! Joël a habité Roanne, ville d'origine de la dernière femme de mon père, tante de Jean-Pierre qui s'est occupé de papa avec moi. Il avait donc essayé de contacter papa, sans succès. Je réponds aussitôt :

« Bonjour Joël

*C'est bien mon père. Il ne répondait pas au téléphone car il n'entendait plus. Il est enterré au cimetière de Roanne. C'est moi qui me suis occupé de lui jusqu'à sa mort. Mais il ne m'a jamais rien raconté. Il m'a juste demandé, quelques semaines avant son décès d'apporter de l'argent à sa sœur adoptive au Vietnam. C'est le jour de sa mort qu'il m'a dit que c'était sa vraie sœur. J'ai accompli la mission en mars 2012, et c'est ainsi que tout a commencé pour moi, submergé par l'émotion de ces retrouvailles et l'accueil que j'ai reçu au Vietnam, lorsque je racontais mon histoire.*

*Cordialement »*

Plus j'avance avec Joël, et plus j'ai la certitude que Papa était bien un ancien ONS, et qu'il nous l'avait toujours caché.

Enfin, Joël m'apporte la preuve que nous cherchions :

*« Alors aujourd'hui je feuilletais une liste qui m'avait été remise par un ancien ONS qui était trésorier de l'Union Générale des Vietnamiens du Rhône.*

*Il s'agit d'un extrait de son livre des cotisations pour les années 1986 à 1989.*

*Je vois le nom de Monsieur et Madame TRAN THIET, 6 rue André Delorme à Roanne. Cotisation non versée, donc hypothèse qu'ils aient été membres auparavant.*

*Ce qui est par contre intéressant, c'est que je lui avais demandé de me dire quels étaient, dans toute la liste, ceux qui étaient d'anciens M.O.I. et il me l'avait mentionné comme tel.*

*Allez encore un effort :))*

*Amicalement,*

Tran Thiet est bien un ancien de la MOI. Nous en avons donc la preuve. Reste maintenant à savoir si ZAK6 est bien son matricule, et si nous obtiendrons des éléments de la part des archives diplomatiques.

Quelques semaines après, je reçois une très mauvaise nouvelle. ZAK 6 n'est pas Jacques Tran Thiet. Les noms de l'intéressé et de ses parents sont différents de ceux que j'ai indiqués !

**Objet :** TR: Recherche de Dossier ONS

Bonjour,

Je fais suite à votre demande par laquelle vous souhaitez obtenir la copie du dossier de travailleur indochinois de votre père, matricule ZAK 6.

J'ai bien retrouvé un dossier avec ce numéro de matricule, malheureusement, les noms de l'intéressé et de ses parents sont différents de ceux indiqués.

Pouvez-vous retrouver un document sur lequel serait mentionné le nom vietnamien de votre père et de ses parents.

Merci

Cordialement

L G

Centre des Archives

Je transmets les infos à Joël. Il est déçu autant que moi. J'adresse une demande à ma petite nièce pour tenter d'obtenir une copie d'un acte officiel qui pourrait prouver l'identité de mon père. Mais elle me dit que ce n'est pas possible et qu'en plus, suite à une inondation à An Truyen, une grande partie des documents administratifs a disparu.

Mais Joël ne perd pas courage :

*« Dommage pour cette première tentative, s'agirait-il d'un homonyme ? (c'est notre bête noire les homonymies)*

*Pour autant je suis d'avis de poursuivre sur ce cas et je vais essayer de remonter la piste de l'info que j'avais reçue ; on n'est pas à l'abri d'une mauvaise saisie par exemple. Je pense par contre qu'il va y avoir du délai mais je ne lâche pas l'affaire.*

*Est-ce que Jacques a laissé des photos de l'époque ? Quelquefois les petites choses écrites au dos des photos peuvent nous mettre sur des pistes ; ainsi cette semaine, un militaire avait envoyé sa photo à un copain travailleur en écrivant les matricules respectifs au lieu des noms, et le matricule du travailleur ne comportait que le n°, il manquait les lettres, mais j'ai pu les retrouver par recoupement et ..... Bingo là Madame G a été d'accord.*

*Avait-il des tatouages, certains avaient le n° du matricule ?*

*On n'est pas encore battus .....*

*Cordialement, »*

Au cours de notre séjour à Saïgon, j'avais demandé à Hai, ma petite cousine de me tracer un arbre généalogique de notre famille. Elle avait inscrit sur une des pages vierges de notre guide du routard les noms et prénoms de nos grands-parents :

Doan Thi Beo pour notre Grand-mère

Tran Tinh pour notre Grand Père (le dernier mandarin)

Je décide de tenter ma dernière chance et adresse ces informations au service des archives. En même temps je réponds à Joël :

*« Bonjour Joël,*

*Merci pour vos encouragements. Voici les informations que j'ai transmises à L G :*

*Mon père s'appelait bien TRAN et son prénom vietnamien était THIET. Jacques est venu plus tard, en 1947. Il serait né en 1915 (à un ou deux ans près)*

*Son père s'appelait TRAN et son prénom était TINH*

*Sa mère s'appelait Doan Thi (Et non Doine, comme mon père l'indiquait sur ses papiers d'identité)*

*Je vais essayer d'obtenir communication de papiers officiels, avec l'aide d'une de mes petites nièces qui se trouve à Saïgon et auprès de ma tante et cousins qui sont encore à An Truyen.*

*Mais je ne sens pas une grande motivation sur ce sujet de la part de ma famille vietnamienne. En dehors du fait que je passe par une interprète, j'ai l'impression de soulever un couvercle de plomb posé sur la marmite. J'ai l'impression de déranger en remuant tout ce passé qui leur rappelle peut être trop leur condition actuelle par rapport à ce qu'ils étaient avant la confiscation de tous leurs avoirs et privilèges.*

*Cordialement »*

Peut-être qu'avec ces précisions, obtiendra-t-on des informations complémentaires des archives ?

La réponse ne s'est fait attendre que quelques jours :

*« Bonjour,*

*D'après les informations contenues dans le dossier, votre père s'appelle TRAN VAN THIET, né à An Truyen, province de Thua Thien (Vietnam)*

*fil de TRAN VAN NIEM et DOAN THI BEO (ou HOAN THI BEO).*

*Je n'ai pas trouvé de date de naissance précise, souvent il est indiqué l'âge.*

*Il habitait en juillet 1951 à Miramas. Sa date d'entrée à la SNCF comme facteur est le 15 octobre 1947.*

*Si ce dossier est bien celui de votre père, sa consultation, contenant notamment une fiche d'informations médicales, est soumise à un délai de 120 ans à compter de la naissance de l'individu ou 25 ans à compter de la date de décès, au terme de l'article L.213-2 du Code du patrimoine.*

*Il vous est possible, néanmoins, de demander l'autorisation de consulter ce dossier par dérogation à la loi, en remplissant le formulaire ci-joint (formule que vous voudrez bien nous retourner).*

*Cordialement »*

J'informe immédiatement Joël :

« -----E-mail d'origine-----

A: Joël PHAM <zaoky@aol.com>

Envoyé le : Ve, 24 Aoû 2012 13:02

Sujet : TR: Recherche de Dossier ONS

Cher Joël

C'est bien mon père sous le matricule ZAK6 !!! Bravo et merci. Nous avons réussi !

Ci-dessous la réponse de L.

Je fais le nécessaire et je vous tiens informé

Cordialement

« Génial !

J'allais te répondre (on se tutoie non ?) que DOAN THI était incomplet et que peut être il y avait du VAN dans l'air (je pensais au père).

Plus très longtemps à attendre »

## L'histoire de Zak6

Papa va donc pouvoir être honoré au mémorial Linh Tho sous le matricule Zak6. Je souhaite qu'il figure sous son nom vietnamien, car à la lecture des pièces de son dossier, je découvre certains faits qui me rendent encore plus fier d'être son fils.

Zak6 était son numéro de matricule ONS. La photo avec son matricule n'est pas très nette, mais c'est la seule de l'époque, et la seule photo de mon père jeune, que je connaisse.

Za correspond aux engagés de la Zone Annam. La lettre k correspond à la province du lieu d'engagement. 6 est le numéro d'enregistrement des hommes. Zak6 signifie donc que papa est le 6<sup>ème</sup> homme à s'être engagé dans la province d'Hué, de la zone Annam.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que tous les premiers matricules, correspondent à des fils de mandarins, de notables, de lettrés. Et ce quelle que soit la province. Certains pensent que ce sont peut-être les parents qui ont poussé leurs enfants s'engager. La réalité est probablement beaucoup plus cruelle que ça. Car j'ai eu confirmation que la plupart des premiers engagés n'avaient jamais informé leurs parents de leur démarche. Je suppose tout simplement que les enfants des lettrés ayant suivi des études en français étaient les seuls capables de lire et comprendre les annonces et les promesses du gouvernement français. Ils pensaient partir pour l'eldorado alors qu'ils partaient pour l'enfer. C'est donc tout à fait logiquement que les premiers engagés ne fussent que des fils de lettrés. Par la suite les engagements se firent sous la contrainte.

Papa a été embarqué à Tourane le 14 décembre 1939. Sur le Yalou. Il a voyagé, dans les conditions difficiles, décrites par de nombreux témoins. Peut-être que son statut d'interprète lui a valu de moins souffrir que les autres. Le Yalou est arrivé à Marseille le 22 janvier 1940. Il est certainement « logé » à la prison des baumettes, avec ses autres compatriotes. Comme tous les autres « indochinois », il arrive d'un pays où il ne fait pas froid et il ne neige jamais. Ils débarquent en plein hiver, découvrent le mistral, habillés par la France d'un béret, de chaussures qu'ils n'ont pas l'habitude de porter, et de quelques vêtements pour se protéger du froid. Ils sont logés dans des bâtiments sans chauffage, sans eau chaude.

Il restera à Marseille jusqu'au 13 février, pour être dirigé sur Bergerac. Il y arrivera le 14 février 1940, affecté à la 2<sup>ème</sup> légion, 14<sup>ème</sup> compagnie. Probablement pour travailler à la poudrerie nationale.



Il ne lui faudra que quelques mois pour être cassé de son grade d'interprète-surveillant et remis travailleur. Qu'avait-il donc fait pour récolter cette punition ? Désobéissance, et révolte. Je reconnais bien là le caractère rebelle de mon père. Il a mal vécu les conditions inacceptables des camps ONS. Il est certainement un agitateur au sein du camp. En plus il séduit les femmes. Parmi elles se trouve probablement ma mère. Je ne sais pas si c'est elle qui fut à l'origine d'une de ses premières sanctions, mais ses premières mesures disciplinaires relatent son abandon de poste de surveillant pour cause de rendez-vous galants....

Après la capitulation française, il est affecté successivement à des travaux d'agriculture et de terrassement à Saint Cirgues, la Taillade et aux Eyzies. Il a probablement contribué au renouveau de la culture du chanvre.

Rétabli dans son grade, il en sera de nouveau cassé. De mai 1941 au 29 juillet 1943 il est à la section classement de Sorgues. La section classement est en fait la prison du camp de Sorgues. A partir du 29 juillet 43, il est dans la 75<sup>ème</sup> compagnie de Nîmes. Qui est en fait un bataillon disciplinaire. Il en profite pour désertre, rejoindre les FFI et va participer à la libération de la France, avec les résistants.

Mais pour la MOI il est avant tout un travailleur ONS. Après la libération, il est de nouveau réintégré à la 27<sup>ème</sup>, puis la 14<sup>ème</sup> et enfin la 58<sup>ème</sup> compagnie. C'est à cette période que ses actes de rébellion ont été les plus forts. Cela lui a valu d'être interné au titre « d'individu dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique », puis astreint dans le centre de rétention surveillé de Merignac en février 1945. Il n'était pas seul, mais en tête de liste avec 5 autres ONS. Parmi eux Zak1 et Zak8.

Il est encore une fois cassé de son grade pour actes de rébellion et sévices à ses supérieurs. Il devait y avoir dans le camp de sérieuses tensions entre les groupes d'ONS, entre les communistes et les trotskystes. Dans quel camp était il ? Mon père a été communiste, comme certainement beaucoup de ses compatriotes qui souhaitaient la libération du Vietnam et qui avaient subi les colons français dans leur jeunesse.

A partir de 1947, il déserte. Son premier fils naît cette année. Il entame les démarches pour obtenir sa « levée temporaire de réquisition » et la nationalité française. Son nom devient, avec l'autorisation de l'administration, Tran-Thiet. Vient s'y ajouter le prénom Jacques. C'est ainsi que le premier Tran-Thiet est officiellement enregistré à l'état civil français. Mon père aura 4 enfants. Je suis le 2ème et fier de l'être.

**Droits réservés**